

---

## *COMPTE RENDU du 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE*

*du Jeudi 5 Novembre 2020 de 18h à 20h.*

---

Rédacteur (s)	Salima Bouzerna
Relecteur (s)	Emilie Alakian / Nabil Bouzerna
Contributeur (s)	Emilie Alakian

La réunion initialement prévue en présentielle, s'est déroulée en visioconférence pour des raisons sanitaires. La réunion a commencé à 18h.

### **Ordre du Jour :**

- Bilan de la rentrée
- Projet de l'école
- Livret scolaire
- Règlement intérieur
- Les temps périscolaires
- Les locaux de l'école

Les représentants des parents d'élèves ont recueilli et transmis dans les délais impartis les 32 questions de parents d'élèves. Les questions n'apparaissent pas clairement dans l'ordre du jour, par conséquent, il est difficile d'identifier les réponses apportées aux parents d'élèves dans les présentations faites lors du conseil d'école.

Il est souhaitable qu'à l'avenir un point dédié à nos questions figure à l'ordre du jour afin de les balayer et d'y apporter une réponse clairement identifiée. Cette modalité permettrait d'être uniforme avec la manière dont la Mairie et le périscolaire procèdent pour répondre aux questions.

### **PARTICIPANTS (37 au total)**

- ❖ **La Directrice de l'école** Caroline Aigle: Mme Lopez
- ❖ **Les Enseignants** de l'école Caroline Aigle
- ❖ **La Mairie** : Mme Graveleau l'adjointe au Maire en charge de la scolarité
- ❖ **Le Périscolaire** : Mme Frohlicher Christine, directrice Accueil Collectif de Mineurs.
- ❖ **Les Représentants des parents d'élèves**
  - **AAPE** :
    - Présents** : Emilie Alakian, Laetitia Houx, Salima Bouzerna, Magali Galan, Nabil Bouzerna, Mathie Coco.
    - Absentes** : Marie-France Delhaye, Aurélia Manuel de Condinguy, Pascaline Gorges.
  - **FCPE** :
    - Présents** : Julie Mazoyer, Fabien Huvelin, Patrick Chevalier, Christophe Siour, Sarah Pacitto, Jérémy Gireaudeau, Denis Delaunay, Mariam Guel.
    - Absente** : Alexandra Sautegau.

Madame Graveleau, l'adjointe au maire en charge de la scolarité a dû quitter la réunion à 19h15 afin d'assister à un autre conseil d'école.

---

## *PREAMBULE A LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE*

---

L'équipe d'enseignants a souhaité lire une lettre pour exprimer leurs « sentiments » et « ressentis » à la suite des échanges par email de ces dernières semaines, entre la directrice de l'école et les représentants des parents d'élèves.

Les 32 questions, des parents d'élèves recueillies par nos soins à l'occasion du 1<sup>er</sup> conseil d'école, et que nous avons relayés, ont été jugés trop nombreuses et parfois « illégitimes » (il conviendra de nous préciser lesquelles) par l'équipe enseignante :

- 32 questions au total, pour environ 900 parents, qui se déclinent ainsi :
  - 20 questions à destination de la direction autour du fonctionnement générale de l'école : matériels, PAI, prêt de tablettes, présence infirmière, usage ATSEM, nouveaux enseignants, ... ;
  - 10 questions à destination de la Mairie : travaux, sécurité aux abords de l'école, hygiène locaux, ATSEM et étude, restauration scolaire ;
  - 2 questions à destination de la direction de l'école sur les outils de communication avec les parents ;
  - **0 question à destination de l'équipe pédagogique** concernant les contenus et les méthodes d'enseignement qu'il convient d'interpréter comme un signe de confiance totale et non de désintérêt.

L'absence de réponse aux demandes et questions des représentants des parents d'élèves font effectivement l'objet de relance et de suivi. La direction le traduit comme une forme de « harcèlement et » a qualifié le ton « *d'injonctif* ». Il est également mentionné que les représentants des parents d'élèves ont une mauvaise interprétation des textes de loi.

Les têtes de liste AAPE & FCPE ont réagi en précisant que cette situation est la conséquence du déficit de réponse et de communication de la direction.

La directrice nous précise que son statut de fonctionnaire lui impose un « devoir d'obéissance ».

Il a été convenu de fixer une réunion spécifique afin d'échanger sur les points soulevés par les représentants des parents d'élèves, la directrice et les enseignants.

La lettre lue par l'équipe d'enseignants n'a pas été communiquée aux représentants de parents d'élèves.

---

## CONSEIL D'ECOLE

---

Le conseil d'école a démarré à 18h26

### 1. Bilan de la rentrée

La rentrée s'est déroulée correctement. Il y a 7 classes de maternelles et 11 classes d'élémentaires 476 élèves sont inscrits soit une moyenne de 26,4 élèves par classe sur l'ensemble de l'école. Les enfants et les enseignants étaient ravis de revenir à l'école.

Les réunions de rentrée entre enseignant et parents ont réuni en moyenne 12 parents par classe. Une baisse est constatée due probablement à la crise sanitaire.

**A savoir !** La circulaire de la rentrée 2020, limitant les effectifs des classes de GS, CP et de CE1 à 24 élèves maximum n'a pu être mise en place à Caroline Aigle. La question a été soumise, aucune réponse n'a été apportée à ce jour. La question sera également posée à la réunion Mairie du 19 Novembre 2020.

La rentrée du 2 novembre 2020 s'est également bien déroulée. Le port du masque a été bien mis en place dès le 1<sup>er</sup> jour (très peu d'oubli).

Un travail sur les « Valeurs de la République » a été effectué le jour de la rentrée du 2 novembre 2020. Celui-ci se prolongera jusqu'aux vacances de Noël voire au-delà.

Lors de cette rentrée, un hommage a été rendu à Samuel Paty. Un échange sur la Laïcité, les Valeurs de la République et la Tolérance a eu lieu. Une minute de silence a été réalisée dans les classes de CM et a été très bien respectée (en maternelle un temps calme).

#### Questions / Réponses :

- ✓ **Julie Mayozer (FCPE)** : Ce projet autour des valeurs s'inscrit dans le cadre du projet d'école (vivre ensemble) ou suite aux annonces faites par l'Education nationale ?
- ✓ **Directrice** : il s'inscrit dans les 2. Des commandes d'ouvrages avait déjà été initiées autour de ces thèmes avant cet événement tragique.
- ✓ **Emilie Alakian (AAPE)** : Est-il possible de créer un livret pour les familles et les enfants afin de les sensibiliser sur les questions du « Vivre ensemble et de Laïcité » ?
- ✓ **Directrice** : L'intérêt de cette proposition devra être étudié avec l'équipe pédagogique.
- ✓ **Christophe Siour (FCPE)** : Pourquoi la minute de silence n'a pas été réalisé dans les classes de CE2 ?
- ✓ **Directrice** : L'équipe pédagogique a reçu des directives de l'Education nationale dans ce sens avant de changer les consignes. Indépendamment, chaque enseignant conserve sa liberté pédagogique et apprécie en fonction de l'âge et de la sensibilité des enfants qu'ils connaissent bien, les modalités les plus adaptées pour cet hommage.
- ✓ **M. Paquet** : Ayant une classe de double niveau CE2/CM1, il a été réalisé 1 minute de silence pour cet hommage dans sa classe.

Une communication aux familles sera faite sur le plan Vigipirate et son passage au niveau « urgence attentat ». Le plan Vigipirate « urgence attentat » ne permet normalement pas l'entrée des parents dans l'école. Cependant, en maternelle, les parents doivent entrer dans le hall pour récupérer leurs enfants à la sortie de l'école. Une information sera transmise dans les cahiers de correspondance pour demander aux parents de se présenter si possible sans sac ou de les ouvrir spontanément sans que l'on ait à leur demander. En effet, le niveau actuel du plan Vigipirate impose le contrôle des sacs à l'entrée de l'école de façon aléatoire ou systématique, le contrôle de l'identité des personnes extérieures (travaux, maintenance, ...), et de prévenir les forces de l'ordre dès la moindre suspicion d'individus, véhicules ou attroupements suspects.

## 2. Projet d'école

**Aucun document écrit n'a été communiqué aux représentants des parents d'élèves.** Une synthèse du projet d'école a été lue par la directrice. Ce mode de fonctionnement n'est pas satisfaisant car source d'erreur dans notre mission de rendre compte aux parents d'élèves. Par conséquent, les nombreuses informations ci-dessous sont la compilation des prises de notes rapides des représentants des parents d'élèves.

La direction nous a précisé qu'elle était dans l'attente des nouvelles directives pour la réalisation du projet d'école 2020/2021. Le projet d'école ne s'établit plus sur 3 ans mais sur une année (nouvelle directive du ministère de l'éducation Nationale).

Le projet d'école 2019/2020 n'a pas pu être mené jusqu'à son terme en raison de la crise sanitaire. Il est proposé de s'appuyer sur ce dernier et de l'ajuster.

Le projet d'école 2019/2020 est présenté oralement sans support. Les représentants de parents d'élèves auraient apprécié disposer du document dans sa complétude tel que prévu par les textes qui codifient le fonctionnement du conseil d'école.

Il nous est rappelé que dans le projet d'école on doit tenir compte des spécificités de l'école.

### Les élèves :

Chaque année sont réalisées des évaluations nationales pour les GS et les CP et CE1.

La 1<sup>ère</sup> phase d'évaluation nationale réalisée mi-septembre pour les élèves de CP & CE1. En français comme en mathématiques, les 69 élèves de CP et les 62 élèves de CE1 devaient remplir un livret de 65 pages. Les évaluations ont été réparties sur 1 semaine à 10 jours selon les classes. Tout s'est très bien déroulé. Les résultats ont permis à l'équipe pédagogique de repérer les enfants à besoins identifiés (voir Tableau ci-dessous). A noter qu'il s'agit souvent des mêmes élèves qui cumulent les besoins dans les deux matières.

Tableau de répartition <sup>(1)</sup> des élèves identifiés "à besoins" à Caroline Aigle en français et en mathématique en 2020:

		Groupe de besoins : Nombre d'élèves et %			
Classe	Nombre d'élèves	Français	% Français	Mathématique	% Mathématique
CP	69	23	33,33%	25	36,23%
CE1	62	20	32,26%	11	17,74%

<sup>(1)</sup> le nombre d'élèves nous a été communiqué les pourcentages et le tableau constitués

Ces résultats sont similaires aux autres années (pas de différence avec année partiellement confinée).

La saisie des résultats a pris plusieurs semaines en raison des lenteurs informatiques (logiciel du ministère). Les familles concernées ont été informées et une rencontre est organisée. Le reste des familles recevront les résultats des évaluations prochainement

L'éducation nationale a mis en ligne les premiers résultats : [Consulter](#).

Sur les 476 élèves inscrits, répartis sur 18 classes (210 en maternelle et 265 en élémentaire)

(ça ne tombe pas juste mais ce sont les nombres qui ont été cités).

- 40 élèves bénéficient d'un PPRE (Projet Personnel de Réussite Educative) qui permet à un enfant d'atteindre des objectifs spécifiques .  
(exemple de PPRE en maternelle : devenir autonome, fermer son manteau tout seul)
- Environ 1/3 des élèves sont « bilingues » à l'école.
- 36 élèves bénéficient d'une prise en charge par un service de soins extérieur.

### Le personnel de l'école :

- 14 enseignants à temps plein, 4 à temps partiel, soit un équivalent de 16 enseignants affectés de façon définitive à l'école.
- 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) pour accompagner 5 élèves à besoins spécifiques.
- 6 ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés en École Maternelle) réparties sur les 7 classes de maternelle.
- Le Maître E n'a réalisé que quelques interventions en 2019-2020. Aucune n'est prévue cette année.

### Le contexte local :

- Ecoquartier récent de moins de 6 ans dont 1/3 de logement sociaux.
- 25 déménagements / 25 arrivées dans l'année.
- La répartition des catégories socioprofessionnelles des parents est la suivante :
  - 60% d'ouvriers, d'employés, cadres moyens ;
  - 40% de cadres supérieurs.

### Les spécificités de l'école :

Il s'agit d'un école primaire regroupant 7 classes de maternelle et 11 classes d'élémentaire. Elle partage ses locaux avec le centre de loisirs (CDL), on parle alors de groupe scolaire.

L'école comprend :

- 2 bibliothèques (une BCD en maternelle et une en élémentaire)
- TNI (tableau numérique) dans toutes les classes d'élémentaire

NB : 3 classes bénéficient du prêt de tablettes par la mairie (classes EIN).

Le projet d'école 2019/2020 se déclinait sur 4 pôles qui ont été repris pour celui de 2020/2021 :

#### *1. Ambition et Excellence pour tous ;*

Les évaluations montrent une grande hétérogénéité dans les aptitudes :

- En maternelle, par exemple sur la compréhension fine et la difficulté à reformuler des histoires.
- En élémentaire il y a également une grande hétérogénéité au niveau de la lecture, de la résolution de problèmes et sur la capacité à s'organiser dans son travail.

#### *2. Bien être pour Tous : élèves, enseignant et parents ;*

#### *3. Culture et citoyenneté responsable ;*

#### *4. Équité et inclusion pour tous et pour chacun.*

### Question / Réponse :

- ✓ **Nabil Bouzerna (AAPE)** : est-il possible de nous transmettre le document « projet d'école » en amont du conseil d'école ?
- ✓ **Directrice** : Non, car les réunions servent à cela sinon il n'est plus nécessaire de faire de réunion.

Toutefois, la directrice a reconnu que la lecture du projet d'école est fastidieuse. Les représentants des parents d'élèves espèrent pouvoir disposer rapidement du projet d'école dans sa complétude d'autant plus qu'il s'agit de la version de l'année dernière.

### 3. Livret scolaire

#### Maternelle :

Il s'agit d'un livret d'évaluation des apprentissages qui reprend les compétences essentielles (initialement 60 compétences dans le programme de l'Education nationale) à acquérir d'ici à l'entrée en CP. Il est remis 2 fois par an aux parents pour signature, en février (entretien individuel proposé par l'enseignant) et en juin (entretien individuel sur demande des parents).

Le livret d'évaluation des apprentissages de maternelle est conservé dans le dossier de l'élève à l'école ainsi les enseignants de CP peuvent le consulter si nécessaire. Il n'est récupéré par la famille qu'en fin de CM2.

#### Elémentaire :

Le livret Scolaire Unique (LSU) est remis 2 fois par an aux parents pour signature, en février (entretien individuel proposé par l'enseignant) et en juin (entretien individuel sur demande des parents).

**A savoir !** Ce document est disponible en version numérique sur le site : <https://educonnect.education.gouv.fr> ; les accès sont généralement transmis par la directrice de l'école.

#### Question / Réponse :

- ✓ **Salima Bouzerna (AAPE) :** Quels sont les dispositifs mis en place pour les élèves identifiés dans les groupes de besoins ?
- ✓ **Directrice :**
  - Mise en place d'un travail pédagogique différencié au sein même de la classe (en français et en mathématique)
  - Durant le temps du midi mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) dispensées par les enseignants.
  - Pour les élèves en très grande difficulté : suivi par la psychologue (RASED)

### 4. Coopérative scolaire :

En ce début d'année scolaire 2020/2021, il a été décidé de ne pas faire d'appel à la générosité des parents pour l'instant en raison de la crise sanitaire et du fait qu'éventuellement certains parents peuvent subir des difficultés financières. Un 1<sup>er</sup> Bilan de la coopérative 2020/2021 sera communiqué lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école. En 2019/2020 des achats de livres, de matériel de science et de sport ont été effectués.

#### Questions / Réponses :

- ✓ **Salima Bouzerna (AAPE) :** Le solde du compte peut-il nous être communiqué et la répartition des achats ?
- ✓ **Directrice :** La directrice nous communique le solde mais nous demande de ne pas diffuser le montant. Achat autour de projets : lecture, math et langages pour les maternelles et élémentaires.
- ✓ **Fabien Huvelin (FCPE) :** Au vue de la crise sanitaire, est-il prévu que le photographe réalise les photos de classe ? Le solde de la coopérative sera-t-il suffisant pour finir l'année ?
- ✓ **Directrice :** On nous interdit l'intervention du photographe ou d'effectuer des sorties scolaires. A date, pas d'appel de prévu. Le solde devrait nous permettre de finir l'année 2020/2021.
- ✓ **Emilie Alakian (AAPE) :** Les maîtresses peuvent éventuellement faire des appels aux dons de matériel spécifique dans leur classe en cas de besoin.

## 5. Règlement Intérieur

Ce point n'a pas été abordé en séance. Une réunion de 2h s'est déroulée le vendredi 13 novembre. Les propositions et/ou amendements des représentants des parents d'élèves AAPE et FCPE ont été intégrées dans le nouveau règlement intérieur. Celui-ci sera remis prochainement aux élèves dans le cahier de liaison.

## 6. Les locaux de l'école

Une réunion est programmée prochainement entre le personnel de la mairie et l'école afin de finaliser la phase 2 des travaux. Parmi les travaux demandés ont été cités :

- L'Installation des rideaux manquants dans certaines classes et la création d'un portail côté cour maternelle.

### Question / Réponse :

- ✓ Emilie Alakian (AAPE) : Est-il possible d'inclure dans la réunion « travaux » les représentants des parents d'élèves ?
- ✓ Madame Gravelau : Les parents d'élèves n'y ont pas leur place. Il n'est pas d'usage de les inviter.

### Madame Gravelau reprend et répond aux questions à destination de la « Mairie » :

- ✓ Etude allégée ? : Mise en place d'un encadrement plus important pour l'étude, à partir du CE2 (comme pour les CP/CE1). Recrutement en cours pour sa mise en place dès que possible. La cible est 1 encadrant pour 7 élèves (contre 14 élèves pour le dispositif « standard »).
- ✓ Navette pour les enfants élus en CME ? : Pas possible.
- ✓ Restauration comment savoir s'ils mangent bien ? : 2 services.
  - Coté élémentaire 197 enfants y mangent et 9 animateurs les encadrent.  
=>soit un soit un 1 encadrant pour 26 élémentaires.
  - Coté maternelle 152 enfants pour 6 animateurs et 6 ATSEM.  
=>soit un 1 encadrant pour 14 maternelles.

Si un enfant ne mange pas bien le personnel le signale aux parents.

- ✓ Nombre ATSEM ? : 6 ATSEM
- ✓ Prêt de tablette ? : 3 classes en disposent à Caroline Aigle. En cas de confinement à nouveau la Mairie pourra prêter des tablettes dans la limite du stock disponible, comme cela a été fait au printemps dernier.
- ✓ Panneau d'affichage coté maternelle ? : Monsieur Huvelin rappelle que le Maire a donné un accord de principe lors du dernier "café des parents", mais après que Madame Gravelau se soit rapprochée de La Directrice pour sa mise en place (question de principe), il apparaît que cela n'est pas nécessaire vu que la direction de l'école n'en éprouve pas le besoin et qu'il s'agit d'une école primaire regroupant maternelle et élémentaire. Mme Gravelau demande à la direction du CDL si elle en éprouve le besoin et Mme Frohlicher répond que non. Enfin, Mme Gravelau indique qu'éventuellement, un autre panneau uniquement à destination des associations pourrait être installé côté maternelle, mais qu'il s'agit d'une toute autre demande.

## 7. Les temps périscolaires

Travail commun réalisé entre l'équipe pédagogique et le périscolaire

### Question / Réponses :

- ✓ **Salima Bouzerna (AAPE)** : Les encadrants de l'étude, assurée par le périscolaire, ont-ils connaissance des élèves identifiés « en besoin » par l'équipe pédagogique ? L'instauration du confinement s'est-il traduit par une moindre fréquentation du centre ?
- ✓ **Directrice** : Il a été convenu de lister les enfants en CP / CE1 en difficultés en lecture. Un animateur qualifié pourra accompagner l'enfant.
- ✓ **Madame Frohlicher Christine** : confirme que la fréquentation du centre de loisir a un peu baissé. La répartition <sup>(1)</sup> ci-dessous nous a été communiquée:

Périscolaire : Nombre d'enfants et %						
	Maternelle	% Maternelle	Elémentaire	% Elémentaire	Total	% total
Matin	16	7,62%	18	6,79%	34	7,14%
Midi	152	72,38%	197	74,34%	349	73,32%
Soir	72	34,29%	105	39,62%	177	37,18%

<sup>(1)</sup> La fréquentation en nombre d'élèves (En journée et en Maternelle /Elémentaire) nous a été communiqué les pourcentages et le tableau constitués

Il est rappelé que nous souhaitons rencontrer la direction du centre de loisirs pour échanger directement avec eux sur leurs projets, les activités proposées, etc... Mme Frohlicher nous propose éventuellement de prévoir une réunion en visio, qu'elle va se rapprocher de la directrice adjointe pour proposer des dates.

## 8. Questions diverses

### Protocole sanitaire applicable au 10 Novembre 2020 :

A l'exception du port du masque obligatoire pour les enfants dès le CP, très peu de modifications en réalité. En effet, la limitation du brassage des élèves avait déjà été anticipée dès la rentrée de septembre par la mise en place de 4 groupes "classes" identifiés qui ne se mélangent pas.

### Questions / Réponses :

- ✓ **Emilie Alakian (AAPE)** : Comment cela se passe -t-il pour l'étude ? Les enfants changent de classe ?
- ✓ **Directrice** : Oui mais cela ne pose pas de problèmes car il s'agit d'élèves identifiés au sein du même groupe "classes". Le temps périscolaire garde les mêmes groupes que ceux de l'école. Le brassage entre maternelle et élémentaire n'est pas possible.
- ✓ **Emilie Alakian (AAPE)** : N'y a-t-il pas eu un brassage au niveau de la restauration les dernières semaines avant le confinement ?
- ✓ **Madame Frohlicher Christine** : Au niveau du périscolaire, il y avait eu un assouplissement pour les dernières semaines où le respect des groupes n'était plus obligatoire. Il l'est à nouveau. Il existe des espaces séparés définis pour chaque groupe, ils ne se croisent plus.



**Jumeaux séparés car dans des groupes classes distincts :**

- ✓ **Julie Mayozer (FCPE)** : Le cas de jumeaux en maternelle dans 2 classes différentes est évoqué. Il ne se voit pas.
- ✓ **Directrice** : la répartition se fait en fin d'année par l'équipe pédagogique. Pas de solution à date aux vues des contraintes sanitaires. Les enfants s'adaptent.
- ✓ **Magali Galan (AAPE)** : Apporte sa propre expérience et souligne que pour ses jumelles la scolarisation dans 2 classes distinctes s'est très bien passée.

**Sports :**

- ✓ **Magali Galan (AAPE)** : Les enfants continuent-ils à faire du sport à l'extérieur avec la crise sanitaire et le plan Vigipirate ?
- ✓ **Directrice** : Oui, les élèves vont continuer à aller au gymnase et à la piscine. J'ai néanmoins demandé à ce que la reprise des activités soit différée d'une semaine. Certains sports vont être ajustés (lutte ...).

**Conseil des délégués en élémentaire :**

Pour chaque classe en élémentaire, des élections ont eu lieu pour élire des délégués de classe. Des réunions auront lieu avec la directrice afin de remonter leurs questions, attentes, etc. Chaque enseignant travaille avec eux sur les attendus de ce rôle dans le cadre du projet d'éducation civique en attendant que le conseil des délégués de classe puisse se réunir avec la directrice (pas possible pour l'instant en raison de la limitation des brassages).

Le conseil d'école s'est fini à 20h05.

La directrice propose à nouveau un temps d'échange pour faire suite au préambule avant le conseil d'école.

Le prochain conseil d'école se déroulera le **8 Mars 2021, à 18h30**.

N'hésitez pas à nous envoyer vos interrogations par mail :

[aape.carolineaigle@gmail.com](mailto:aape.carolineaigle@gmail.com)